

**REGLEMENT DE LA SOUSCRIPTION VOLONTAIRE ET SANS OBLIGATION D'ACHAT
des TRANSPORTS TAILLARD DANS LE CADRE DE LA LIGNE BREIZHGO 14
du 22 OCTOBRE 2022 AU 5 NOVEMBRE 2022**

Article 1 :

Les transports TAILLARD, immatriculée au RCS de Lorient sous le numéro 393627724 et dont le siège social est situé 1 Bieuzen, 56480 Cléguérec (ci-après dénommée l'Organisateur), organise dans son autocar de la ligne BreizhGo 14 une tombola débutant le Samedi 22 octobre 2022 et se terminant le samedi 5 novembre 2022. A l'issue de la collecte des coupons de participation, un tirage au sort aura lieu le 25 novembre 2022 à 14h00. Celui-ci sera effectué par Valérie Le Roux, salariée des Transports Taillard.

Article 2 :

Le Jeu gratuit et sans obligation d'achat est ouvert à toute personne physique majeure et résidant en France métropolitaine, à l'exception des mandataires sociaux, prestataires, partenaires, employés de l'entreprise Taillard et de la famille directe de ceux-ci (ascendants, descendants, conjoints). En raison des spécificités du jeu, les participants ne peuvent y participer qu'au moyen d'une présence physique dans le véhicule et en se présentant à l'urne « unique » située dans l'autocar de la ligne BreizhGo 14. Pour participer il est nécessaire de remplir un bon de tombola.

Les billets de tombola seront distribués gratuitement et sans obligation d'achat dans l'autocar de la ligne BreizhGo 14.

Toutes informations d'identité, d'adresses ou de qualité qui se révéleraient inexactes entraînent la nullité de la participation.

L'organisateur se réserve le droit d'éliminer du tirage au sort tout bulletin de participation qui ne respecterait pas le règlement, notamment tout bulletin incomplet ou illisible.

ARTICLE 3 :

Liste des lots à gagner :

- Lot 1 : une enceinte bluetooth portable Bose SoundLink Color II assistant vocaux intégrés Noir d'une valeur de 139,99 €
- Lot 2 : une montre connectée multisport cardiofit d'une valeur de de 89,99 €
- Lot 3 : des écouteurs sans fil Bluetooth JBL Wave 300TWS Noir d'une valeur de 59,99 €
- Lot 4 : un sac de voyage d'une valeur de 30 €
- Lot 5: une carte BreizhGo 10 voyages+ 26 ans à faire valoir sur la ligne BreizhGo 14 d'une valeur de 20 €
- Lot 6 : une carte BreizhGo 10 voyages - 26 ans à faire valoir sur la ligne BreizhGo 14 d'une valeur de 15 €
- Lots 7 à 10 : une gourde en aluminium BreizhGo, un sac à dos BreizhGo et une casquette BreizhGo d'une valeur de 10 €

ARTICLE 4 :

Il sera tiré au sort 10 coupons gagnants différents et 3 coupons supplémentaires différents dans le cas où les lots ne seraient pas retirés par les gagnants. Une personne gagnante ne pourra recevoir qu'un seul lot. Par conséquent, si son nom apparaît une nouvelle fois lors du tirage, sera retiré autant que nécessaire un autre coupon gagnant.

Les gagnants seront avertis par les transports Taillard par email, par téléphone, ou par courrier dans les deux jours suivant le tirage au sort. La liste des gagnants sera également affichée dans l'autocar de la ligne BreizhGo 14, au sein de l'entreprise Taillard situé 1 Bieuzen, 56480 Cléguérec et sur le site Internet : www.autocars-transportstaillard.fr

Le gagnant pourra entrer en possession de son lot

- Au bureau des transports Taillard, 1 Bieuzen, 56480 CLEGUEREC avant le 15 décembre 2022

En fonction des modalités retenue :

Dans le cas où le lot est non retiré par le gagnant au bureau des transports Taillard dans le délai imparti, le gagnant sera considéré comme défaillant. Les gagnants injoignables passée le délai imparti ne pourront prétendre à aucun lot, dédommagement ou indemnité de quelque nature que ce soit.

Le lot du défaillant sera alors attribué au premier gagnant de la liste des gagnants supplémentaires et ainsi de suite.

Les lots attribués sont personnels, non transmissibles et non vendables à un tiers. En outre, les lots ne peuvent en aucun cas faire l'objet d'une quelconque contestation de la part des gagnants, ni d'un échange ou toute autre contrepartie de quelque nature que ce soit.

ARTICLE 5 :

Le règlement complet du jeu sera affiché dès le début de l'opération dans l'autocar de la ligne BreizhGo 14 et au bureau des transports Taillard et sur le site Internet www.autocars-transportstaillard.fr à compter du samedi 22 octobre 2022. Les participants pourront obtenir gratuitement une copie du jeu en le consultant ce site Internet. Le présent règlement est soumis exclusivement à la loi française.

ARTICLE 6 :

La société organisatrice se réserve le droit de modifier, de proroger ou d'annuler purement et simplement la tombola en raison de tout événement sans que sa responsabilité ne soit engagée.

ARTICLE 7 :

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, et à la directive européenne n° 95/46 du 24 octobre 1995 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, les participants peuvent à tout moment accéder aux informations personnelles les concernant qu'ils ont communiquées au transports Taillard, et/ou en demander la rectification, le complément, la clarification, la mise à jour ou la suppression par e-mail (transports.taillard@wanadoo.fr), ou par simple lettre adressée à Transports Taillard (1, Bieuzen 56480 CLEGUEREC). Ils peuvent exercer leur droit d'opposition à l'utilisation des données recueillies dans les mêmes conditions, étant précisé que les informations personnelles des participants ne seront pas transmises à des tiers.

S'ils sont gagnants d'un lot, les participants acceptent que leur nom et prénom soient mentionnés sur le site de www.autocars-transportstaillard.fr et dans les bureaux de transports Taillard, 1 Bieuzen, 56480 Cléguérec.

ARTICLE 8 :

La participation au jeu implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement et de ses annexes éventuelles. Les lots offerts ne peuvent donner lieu à aucune contestation d'aucune sorte, ni à leur contre-valeur en argent, ni à échange à la demande des gagnants. La participation au Jeu est entièrement libre et gratuite, et nécessite la présence dans l'autocar BreizhGo ligne 14.